



BOURSES COLLEGE - 2022-2023

publié le 14/09/2022

Chers parents,

La demande de bourses se fait en ligne avec votre compte "EDUCONNECT" ou "FranceConnect" du 1er septembre au 20 octobre 2022.

A été distribué ce jour à votre enfant un flyer ainsi qu'un courrier informatif avec un coupon réponse à remettre obligatoirement au secrétariat avant le lundi 3 octobre, que vous effectuiez ou non une demande de bourse.

Pour vous connecter, rendez vous sur le site du collège et cliquez sur "Services en ligne" dans la colonne de droite, puis allez sur "EDUCONNECT"

Les identifiants et les mots de passe sont remis à chaque parents lors de l'entrée en 6ème, pour les autres parents l'identifiant et le mot de passe, remis en 6ème sont valables toute la scolarité. En cas de perte de ces identifiants, n'hésitez pas à prendre rapidement contact avec le secrétariat qui pourra vous en transmettre de nouveaux.

Une adresse mail est indispensable pour se connecter.

La demande de bourses collège pourra se faire de manière dématérialisée jusqu'au 20 octobre 2021. Au delà de cette date, aucune demande ne pourra être prise en compte.

Vous trouverez de plus amples informations sur le lien suivant :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

N'hésitez pas à contacter le secrétariat du collège au 05.45.70.73.08 pour toute information complémentaire

Respectueusement.

La secrétaire de direction
Carine GIBERT



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.